

Séance du 15 NOVEMBRE 2018 (18h00)
Salle Etable - La Lombardière - Davézieux

Membres titulaires	: 57
En exercice	: 57
Membres suppléants	: 23
Présents	: 38 + 1
Votants	: 51
Convocation et affichage	: 09/11/2018
Président de séance	: Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Monsieur Christophe DELORD

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Céline BONNET, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Yves BOULANGER, Aïda BOYER, Dominique CHAMBON, Martine CHAMBON, François CHAUVIN, Alain CRESCINI, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Geneviève FAVERJON, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Frederic FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Juanita GARDIER, Alain GEBELIN, Patrice GIRARD, Danielle MAGAND, Laurent MARCE, Marie-Claire MICHEL, Daniel MISERY, Denis NEIME, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Marie-Hélène REYNAUD, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Michel SEVENIER, Alain THOMAS, Laurent TORGUE, Thomas TOULARASTEL, Jean-Pierre VALETTE, Armand VALLET, Alain ZAHM.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Véronique BONGARD-ARNAUD

Pouvoirs : Christian ARCHIER (pouvoir à Virginie FERRAND), Brigitte BOURRET (pouvoir à Martine OLLIVIER), Eliane COSTE (pouvoir à Marie-Claire MICHEL), Michèle DEYGAS (pouvoir à Dominique CHAMBON), Olivier DUSSOPT (pouvoir à Antoinette SCHERER), Lucien LOUBET (pouvoir à Alain ZAHM), Edith MANTELIN (pouvoir à Céline BONNET), Richard MOLINA (pouvoir à Simon PLENET), Patrick OLAGNE (pouvoir à Christophe DELORD), Eric PLAGNAT (pouvoir à Louis-Claude GAGNAIRE), Marc-Antoine QUENETTE (pouvoir à Jean-Yves BONNET), René SABATIER (pouvoir à Marie-Hélène REYNAUD).

Etaient absents et excusés : Thierry CHAPIGNAC, Denis DUCHAMP, Jean-Luc FANGET, Julia FOLTRAN, Benoît GAUTHIER, Aurélie GEREYS, Vincent MAYOT

CC-2018-358 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE D'ANNONAY RHONE AGGLO - SEANCE DU 19 JUIN 2018
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 19 juin 2018,

CHARGE Monsieur le Président de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

* * * *

CC-2018-359 - RESSOURCES - RESSOURCES HUMAINES - RÈGLEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré,

Par 38 voix votant pour

Par 9 voix votant contre :

Christian ARCHIER, Jean-Yves BONNET, Brigitte BOURRET, Virginie FERRAND, Louis-Claude GAGNAIRE, Martine OLLIVIER, Eric PLAGNAT, Marc-Antoine QUENETTE, René SABATIER

Et par 4 voix s'abstenant :

Alain CRESCINI, Yves FRAYSSE, Denis NEIME, Armand VALLET

APPROUVE le règlement du temps de travail annexé à la présente délibération,

PRECISE que la mise en œuvre du règlement interviendra au 1^{er} janvier 2019, hormis pour les personnels dont l'organisation du travail est calée sur l'année scolaire (saison culturelle, régie des transports notamment). Pour ceux-ci, il entrera en vigueur au 1^{er} septembre 2019,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le charge de toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

* * * * *

CC-2018-360 - RESSOURCES - FINANCES - REGIE ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2018 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

ADOPTE la décision modificative n°1 – budget annexe de la régie assainissement – exercice 2018 tel qu'elle est présentée dans les tableaux ci-dessus,

PROCEDE, comme pour le budget primitif 2018, à un vote au niveau des chapitres budgétaires,

CHARGE Monsieur le Président de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

* * * * *

CC-2018-361 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT LIANT ANNONAY RHONE AGGLO ET LE SDIS 07 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL D'ANNONAY RHÔNE AGGLO
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE les termes de l'avenant à la convention de subvention d'équipement entre Annonay Rhône Agglo et le SDIS 07,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit avenant.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le charge de toutes les démarches à cet effet.

* * * * *

CC-2018-362 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - URBANISME - MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT MIXTE DU SCOT DES RIVES DU RHÔNE
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DÉSIGNE en tant que représentants d'Annonay Rhône Agglo au sein du Syndicat Mixte des Rives du Rhône, les conseillers suivants :

13 Conseillers titulaires :

- * Sylvie BONNET (Ardoix)
- * Dominique CHAMBON (Quintenas)
- * Dominique CHARRA (Vernosc-lès-Annonay)
- * Patrick COMBE (Peaugres)
- * Yves FRAYSSE (Charnas)
- * Danielle MAGAND (Annonay)
- * Simon PLENET (Président Annonay Rhône Agglo)
- * René SABATIER (Saint Clair)
- * Denis SAUZE (Monestier)
- * Antoinette SCHERER (Annonay)
- * Laurent TORGUE (Serrières)
- * Thomas TOULARASTEL (Villevocance)
- * Alain ZAHM (Davézieux)

2 Membres du Bureau :

- * Denis SAUZE (Monestier)
- * Thomas TOULARASTEL (Villevocance)

13 Conseillers suppléants :

- * Céline BONNET (Boulieu-lès-Annonay)
- * Brigitte BOURRET (Saint Jacques d'Atticieux)
- * Matthieu CABANTOU (Annonay)
- * Christiane CLEMENT (Thorrenc)
- * Aline DECORME (Annonay)
- * Christophe DELORD (Roiffieux)
- * Daniel EDELY (Villevocance)
- * Jean-Pierre LINOCIER (Saint-Désirat)
- * René PARAT (Vernosc-lès-Annonay)
- * Benjamin RELING (Vanosco)
- * Danielle SERILLON (Serrières)
- * Alain THOMAS (Savas)
- * Armand VALLET (Vinzieux)

CHARGE Monsieur le Président de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes pièces se rapportant à la présente délibération.

CC-2018-363 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - TRANSPORTS - RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LE TRANSPORT URBAIN

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

PREND ACTE du rapport des transports urbains d'Annonay Rhône Agglo pour l'année 2017 annexé à la présente délibération,

CHARGE Monsieur le Président ou son représentant de toute démarche utile à l'exécution de la présente délibération.

CC-2018-364 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - TRANSPORTS - ADOPTION DU REGLEMENT D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS URBAINS D'ANNONAY RHÔNE AGGLO

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE les termes du règlement des transports urbains d'Annonay Rhône Agglo,

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer ledit règlement.

AUTORISE Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

CC-2018-365 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - TRANSPORTS - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE COFINANCEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UNE ORGANISATION SPÉCIFIQUE DES TRANSPORTS SCOLAIRES EN LIEN AVEC LE CHANTIER "RIVES DE FAYA"

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de participation financière à passer entre Annonay Rhône Agglo et la Région Auvergne-Rhône-Alpes,

APPROUVE le montant de la compensation financière à verser par Annonay Rhône Agglo à la Région Auvergne-Rhône-Alpes estimé à 3 168,33 € pour une durée de travaux de 7 mois,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention à intervenir entre Annonay Rhône Agglo et la Région Auvergne-Rhône-Alpes,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

* * * *

CC-2018-366 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - ASSAINISSEMENT - CONCLUSION D'UN AVENANT N°2 AU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF CONCLU INITIALEMENT ENTRE LA COMMUNE DE SERRIÈRES ET LA SAUR

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE les termes du projet d'avenant n°2 ci-annexé,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ledit avenant,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le charge de toutes les démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

* * * *

CC-2018-367 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - ASSAINISSEMENT - CONCLUSION D'UN AVENANT N°2 AU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF CONCLU INITIALEMENT ENTRE LA COMMUNE DE FÉLINES ET LA SOCIÉTÉ AQUALTER

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE les termes du projet d'avenant n°2 ci-annexé,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ledit d'avenant,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le charge de toutes les démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

* * * *

CC-2018-368 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - ASSAINISSEMENT - CONCLUSION D'UN AVENANT N°3 AU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF CONCLU ENTRE LA COMMUNE DE PEAUGRES ET LA SAUR

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE les termes du projet d'avenant n°3 ci-annexé,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant, à signer ledit avenant.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le charge de toutes les démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

* * * *

**CC-2018-369 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - ASSAINISSEMENT -
CONCLUSION D'UN AVENANT N°4 AU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE
PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF CONCLU INITIALEMENT ENTRE LA
COMMUNE D'ARDOIX ET LA SAUR**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

APPROUVE les termes du projet d'avenant n°4 ci-annexé ;

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit avenant.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le charge de toutes les démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

* * * * *

**CC-2018-370 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - RAPPORT D'ACTIVITE DU
SYNDICAT DES TROIS RIVIÈRES 2017**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

PREND ACTE du rapport d'activité 2017 du Syndicat des Trois Rivières.

* * * * *

**CC-2018-371 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - DÉLIBÉRATIONS PRISES EN
VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS AU BUREAU COMMUNAUTAIRE -
SÉANCES DU 18 SEPTEMBRE ET DU 16 OCTOBRE 2018**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

PREND ACTE des délibérations prises par le Bureau communautaire pour les séances du 18 septembre et du 16 octobre 2018.

* * * * *

**CC-2018-372 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - DÉCISIONS PRISES EN VERTU
DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS AU PRÉSIDENT**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

PREND ACTE des décisions prises par le Président pour les périodes susvisées.

Fait à Davézieux, le 21/11/18
Pour extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Communautaire
Le Président



Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être consultées dans leur intégralité auprès du service Assemblées ceci, après leur dépôt auprès des services du Contrôle de Légalité.

Affiché le 21/11/18 en vertu de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

